

D.2017.07.05.7.6

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 5 Juillet 2017

7 - GESTION DU PATRIMOINE

7.6 - Systèmes - Marché n° M2017-191 à conclure avec le Groupement INGEROP / LD2A pour une prestation de maîtrise d'œuvre relative au renouvellement du système de gestion des parcs relais - Autorisation de signer le marché

L'an deux mille dix-sept, le cinq juillet à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha		X (M. Trautmann jusqu'au point 1.1)	Absent-Excusé à/c du point 1.2
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 1.5
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X	X (M. Carneiro à/c du point 1.2)	
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X	X (M. Aujoulat à/c du point 1.2)	
BACOU Denis	X	X (M. Guyot à/c du point 2.1)	
GUYOT Philippe	X		

SMTC

7, esplanade Compans-Caffarelli
BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20170711-20170705-7-6D-
DE
Date de télétransmission : 11/07/2017
Date de réception préfecture : 11/07/2017

Par délibération D.2017.02.01.1.1 du 1er février 2017, le Comité Syndical approuvait le programme de renouvellement du système de gestion des parcs relais.

La part de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération dont sera chargé le maître d'œuvre est fixée à ce stade de l'opération à 5 millions d'euros HT (valeur Février 2017).

Tout en s'inscrivant dans une opération plus globale liée à la mise en œuvre du schéma directeur des P+R à l'horizon 2020, la mission de maîtrise d'œuvre objet du présent marché doit permettre la conception et le déploiement d'un nouveau système de gestion des parcs relais et points de covoiturage qui s'y rattachent.

La mission du maître d'œuvre porte sur :

- Les études et mise en œuvre d'un nouveau système de supervision complet, y compris les sous-systèmes qui s'y rattachent tels que la vidéosurveillance et la sonorisation ou l'information voyageur.
- Toutes études et travaux nécessaires au déploiement du nouveau système et à sa mise en service commerciale (VRD, CFO/CFA, signalétiques, reconfiguration des locaux existants tel que PCC ou PCL si besoins étaient ...).

Cette mission se décompose en 4 tranches, dont 3 optionnelles.

- Tranche Ferme : Etudes et déploiement du nouveau système de gestion des P+R – Horizon 2018/2019
- Tranche optionnelle 1 : Déploiement du nouveau système de gestion des P+R sur les extensions type silos et nouveaux parcs relais
- Tranche optionnelle 2 : Déploiement du nouveau système de gestion des P+R sur les nouveaux Points d'embarquement covoiturage
- Tranche optionnelle 3 : Etudes et travaux liés à l'externalisation de l'exploitation des P+R

Le marché est conclu pour 48 mois à compter de sa date de notification.

Les durées indicatives des tranches ferme et optionnelles sont respectivement égales:

- à 40 mois pour la Tranche Ferme (TF)
- à 24 mois pour la Tranche Optionnelle 1 (TO1)
- à 18 mois pour la Tranche optionnelle 2 (TO2)
- à 30 mois pour la Tranche optionnelle 3 (TO3)

Le délai d'affermissement de chaque tranche optionnelle est de 18 mois.

Afin de répondre à ce besoin, une consultation a été lancée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert en application des articles 67, 68 et 90 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis le 10 avril 2017 aux publications du JOUE, du BOAMP et publié sur le site Tisseo.fr.

Deux candidatures ont été reçues dans les délais prescrits qui ont tous été admis à remettre une offre conformément à l'avis d'appel public à candidature.

Les candidats suivants ont remis une offre dans le délai prescrit, à savoir le 29 mai 2017 à 12h00:

- Groupement INGEROP / LD2A

- Groupement BG INGENIEURS / OTCE Midi-Pyrénées / OTCE Organisation

Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20170711-20170705-7-6D- DE Date de télétransmission : 11/07/2017 Date de réception préfecture : 11/07/2017
--

La Commission d'Appel d'Offres du 27 juin 2017 a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au Groupement INGEROP / LD2A pour un montant de 490 995,21 € H.T.

Il est proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer ledit marché et qu'il autorise les dépenses correspondantes.

.....

Le Comité Syndical :

-Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à signer le marché n° M2017-191 avec le Groupement INGEROP / LD2A pour un montant de 490 995,21 € H.T. ainsi que, le cas échéant les avenants au marché n'entraînant pas d'augmentation du montant du marché.

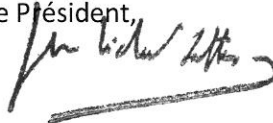
ARTICLE 2 : DIT que les dépenses sont inscrites aux budgets du SMTC.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES